Annual Report
1988 - 1989

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

New Brunswick

Youth Council of New Brunswick

P.O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1

(506) 453-3271

Nouveau-Brunswick

Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Case postale 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

(506) 453-3271

Ce document est disponible en français

CNB 89095

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

September 18, 1989

The Honourable Frank McKenna
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Sir,

I am very pleased to submit to you our second annual report. Included in this document is a summary of our activities in this past year and the financial statement for the fiscal year April 1, 1988 to March 31, 1989.

Sincerely,

Dirk Bouwer

Dirk Bouwer
Chair

DB/pd

P.O. BOX/C.P. 6000 FREDERICTON N•B E3B 5H1 (506) 453-3271

90-01211/

TABLE OF CONTENTS

	PAGE
CHAIRPERSON'S MESSAGE	2
EXECUTIVE DIRECTOR'S MESSAGE	5
COUNCIL'S MANDATE	7
COUNCIL MEMBERS	8
COUNCIL MEETINGS	9
PUBLICATIONS	12
PRESENTATIONS, MEETINGS, AND OTHER ACTIVITIES	13
RECOMMENDATIONS	16
FINANCIAL STATEMENT	28

CHAIRPERSON'S MESSAGE

1988-89 was a year when youth issues moved towards the forefront of the consciences of the government and of the people of New Brunswick.

The provincial government showed its commitment to youth issues in the past year with initiatives including the federal/provincial Youth Strategy and the appointment of the Honourable Roland Beaulieu, Minister of Tourism, Recreation and Heritage as Minister Responsible for Youth.

The Youth Council of New Brunswick, after an inaugural year of exploration culminating in a province-wide tour, spent a great deal of its second year meeting privately with government officials and conveying publicly through media and public meetings the most urgent issues facing youth in this province.

These issues, which have come to a greater light in the public's eye over the last 12 months, included: the need for a life skills course in the province's high schools; the marked need for recreational activities for youth; the emerging danger of AIDS and other sexually transmitted diseases; the problems facing homeless youth; the very real threat of suicide among N.B. young people; the lack of alcohol and drug treatment services for youth, and the effects of youth unemployment. The issues were alarming, but it was vital that they be recognized.

In the past year, New Brunswick has made a good deal of progress in recognizing and trying to find solutions to vital youth issues. However, as with all worthwhile pursuits, the climb of progress never ends.

The Youth Council used its 1988 Provincial Tour Report, "On the Move", as a spring board for discussion with government and public groups during many meetings throughout the year. The report was well received and given serious consideration by those who received a copy. The recommendations contained in the report gave rise to a number of

subsequent presentations and reports to government departments, special committees of the legislature and public agencies on such topics as the Family Services Act and the Meech Lake Accord. At the most important level, the Youth Council held positions on government policy-making committees ie. Youth Strategy Provincial Consultative Group, and in grass roots youth groups, ie. the New Brunswick Student Alliance.

This level of participation by members of the Youth Council in the last year has been beneficial to both the Council and the Provincial government. Members of the Council gained valuable experience in the forum of policy-making and legislation, while the provincial government benefitted from hearing the invaluable youth perspective that is essential for making policy decisions affecting youth.

As Chairperson of the Council in its first two years of existence, I have watched the Council be created, struggle through growing pains, bounce back from crippling budget cuts, but finally, finding its feet on solid ground, begin to gain footing in public and political arenas.

Due to academic commitments out-of-province, I have resigned as Chairperson of the Council after a little more than two years. As I leave, I think it appropriate to express my sincere thanks to everyone who helped make these formative years successful.

I would like to thank all the Council members from 1987 to 1989 for their time and commitment, with a special thanks to Luc Bujold, Daniel Caissie, Pascal Robichaud who were always there when I needed them, both as Vice-Chairpersons, and as good friends.

Finally, I express my gratitude for our excellent staff: Monique LeBlanc, Carol Martin, Patricia Doucette. I am sure that all our members would agree that our Executive Director, Monique LeBlanc, was the best thing that ever happened to the Council. I sincerely believe that she is an excellent resource person on a wide spectrum of youth issues in New

Brunswick and I hope that her professional expertise is recognized and put towards good causes.

It appears to me that the future looks good for youth in New Brunswick. There are currently short-term and long-term projects and initiatives in the works which will address some of the important issues facing tomorrow's New Brunswick youth. The Youth Council of New Brunswick will continue to take a leading role in ensuring that life in the 1990's will be better for the young people of New Brunswick.

EXECUTIVE DIRECTOR'S MESSAGE

This past year has been one of marked advancement for the Youth Council of New Brunswick. It established contacts and a working relationship with several government departments and Ministers, began to take on a public presence, and in October presented to Premier Frank McKenna the findings from its Provincial Tour.

The tour (a province-wide consultation with youth) was invaluable to the Council: it confirmed that they were on the right track in setting their priorities. The needs expressed to them were not that surprising and in fact, few problems were identified that the Council was unaware of. It was, however, a clear illustration of how youth issues have been neglected.

For example: "We drink because there is nothing else to do". The lack of recreation programmes, facilities and opportunities for youth 15-24, a problem expressed all over the province, was confirmed by recreation directors and interested individuals who attended Council meetings. It was also one of the problems which prompted the Robichaud government to create a Department of Youth in the early sixties. The problem was never remedied; the Department has since been dissolved.

Young people really feel the need to be prepared for life and decision making after school. They want facts on everyday things like banking and loans; where to go for information on programs and services; how to write a resumé and how to find a job; how to draw up a budget; and other subjects related to independent living. This does not seem unreasonable. Life skills, however, are not a compulsory subject for students in New Brunswick high schools.

Other needs we heard voiced are of great urgency, such as the complete lack of counselling and housing services for youth 16 to 18, who in situations of abuse, neglect, or other family crisis, have had to leave home to live on their own. Young people in this situation may be eligible

for income assistance, which is largely insufficient to meet their room and board costs at the most basic level, but there is no place for them to go, no one to listen to their problems and offer advice and understanding.

Have we all become habituated to hearing about the high rate of unemployment for youth, of alcohol and drug problems, of teen suicide and depression, of a need for sex education which teaches young people the facts and how to make responsible decisions with respect to sexual activity? Finding solutions to these issues is of utmost importance. Society have been aware of these needs for too long. Isn't it time for action?

I believe that government is not without concern for youth. This has been demonstrated by the ambitious federal/provincial Youth Strategy designed to assist young people in becoming more competitive on the job market. Unfortunately, government concern has yet to translate into any meaningful initiatives with respect to the above mentioned social, recreational and educational needs.

We must begin to address youth issues. Gaps in services such as the lack of shelter and counselling for homeless youth serve only to diminish the potential of those young people in crisis and increase the odds that for lack of anything better, they will become dependant on social welfare. Prevention, youth development, and education conducted in both school and non school settings can help youth develop into productive and well adjusted adults. Our province can only gain by it.

THE COUNCIL'S MANDATE

The Youth Council of New Brunswick is an advisory body which has a mandate to undertake consultation and research and to advise the government and the public on matters concerning youth in New Brunswick. The Council reports directly to the Premier.

The Council was announced in the Throne Speech of April 8, 1986:

> "The International Year of Youth in 1985 was successful in creating a greater awareness of the problems and opportunities facing young people. The Youth Council of New Brunswick will be established to provide a greater opportunity for our young people to advise the government and to contribute to our province."

As outlined in its mandate, the Council has the responsibilities to:

- undertake consultation and research in order to advise government;
- hear and receive petitions and suggestions;
- publish reports, studies and recommendations.

The Council is composed of 15 young New Brunswickers between the ages of 15 and 24 representing all regions of the province, both official language groups, agencies working on behalf of youth, and when possible, social, cultural and visible minorities.

All members are appointed by the Premier. The Chairperson is appointed for a term of three years, members for a term of two years. However, in constituting the first Council, seven members were appointed for one year to insure continuity in the work of the Youth Council.

COUNCIL MEMBERS

NAMES	REGION/PORTFOLIO REPRESENTED
Dirk Bouwer (Chairperson) 1987-1990 (E)	York-Sunbury-Queens
Luc Bujold (Vice-chairperson) 1987-1989 (F)	Westmorland-Albert
Pascal Robichaud (Secretary) 1988-1990 (F)	Acadian Peninsula
Roheet Ummat (Treasurer) 1987-1989 (E)	Multiculturalism
Marie-Josée Maillet 1988-1990 (F)	Kent
Marc Braithwaite 1988-1990 (E)	York-Sunbury-Queens
June Dobson 1987-1989 (E)	Gloucester
France Ringuette 1988-1990 (F)	Madawaska-Victoria
Denise Gallant 1988-1990 (F)	St-John-Kings-Queens
Mario Hachey 1987-1989 (F)	Restigouche
Wayne Goodwin 1988-1990 (E)	Westmorland-Albert
Pamela Ann Paul 1987-1989 (E)	Native Persons
Lizon Richard 1987-1989 (F)	Northumberland
Ivan Corbett 1988-1990 (E)	Charlotte
Tim Porter 1987-1989 (E)	Carleton-Victoria

COUNCIL MEETINGS

The following is a summary of Council meetings held in 1988-89 and the main items discussed at each:

April 24, 1988
(Fredericton)
Special Council Meeting

- discussed funding cut and difficulties Council will have in meeting its mandate in 1988-89

June 4 & 5, 1988
(Fredericton)
Council Meeting

- approval of Council information pamphlet
- discussion and approval of research project: Directory of Programs and Services for New Brunswick Youth
- discussion of Council's role in Youth Strategy
- approval of brief on Meech Lake Accord
- discussion of draft Annual Report 1987-88
- discussion of draft Provincial Tour Report

June 20, 1988
(Teleconference)
Council Meeting

- approval of new interim spending restrictions, '88 - '89

August 27 & 28, 1988
(Fredericton)
Council Meeting

- final approval of Provincial Tour Report "On the Move"
- discussion concerning release of Provincial Tour Report findings
- final approval of Annual Report 87-88
- presentations on the subject of street youth by Childfind New Brunswick and the Dieppe Boys and Girls Club, followed by discussion
- preliminary priorities setting workshop

November 5 & 6, 1988 (Fredericton) Council Meeting	-	discussion on presentation to Special Committee on Social Policy Development on the Family Services Act, and approval of brief
	-	discussion on changes to Income Assistance policy for clients receiving Student Loans
	-	discussion on the reorganization of the Department of Health and Community Services and its possible implications for youth
	-	presentations on the subject of youth houses by Saint John Human Development Council and Perth Andover Teen Center, followed by discussion
	-	discussion on Council participation in Youth Strategy working groups
	-	discussed possibility of cooperation with N.B. Advisory Council on the Status of Women on shared issues
	-	discussion of possible celebration activities for N.B. Youth Day
	-	discussion on upcoming meeting with Premier McKenna
	-	N.B. Student Alliance
	-	National Action Conference on Drug and Alcohol Abuse
	-	Public Relations Committee formed
December 14, 1988 (Teleconference) Council Meeting	-	support for N.B. Advisory Council on the Status of Women's project: Youth for Equality
	-	staffing
	-	discussion of the recommendation that an Office of Youth Services be created within the Department of Health and Community Services

January 28 and 29, 1989 (Fredericton) Council Meeting	-	list of potential activities for N.B. Youth Day 1989
	-	student summer employment
	-	contents of first newsletter approved
	-	discussion of Meech Lake Accord presentation
	-	discussion of feasibility of a Department of Youth
	-	discussion on Youth Strategy progress to date
	-	presentations by the N. B. Student Alliance - Canadian Federation of Students, and the Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, followed by discussion
	-	toured N.B. Training School and met with young people to discuss their experiences
February 22, 1989 (Teleconference) Council Meeting	-	approval of activities and funding for N.B. Youth Day '89
March 26, 1988 (Fredericton) Council Meeting	-	introduction of seven new Council members
	-	transfer of voting powers
	-	review of Council dossiers
	-	elections to fill vacant seats on the Executive Committee, Finance Committee and Public Relations Committee
	-	Priorities review and planning workshop

PUBLICATIONS 1988-89

- **THE MEECH LAKE ACCORD AND ITS RAMIFICATIONS FOR YOUTH:** the position of the Youth Council of New Brunswick concerning the 1987 Constitutional Accord - June 1988

- **YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK:** pamphlet describing Council and mandate - September 1987

- **NOBODY'S CHILDREN:** Brief prepared by the Youth Council of N.B. in response to the Green Paper on the Family Services Act - October 1988

- **ON THE MOVE:** Report on the Provincial Tour meetings held in March 1988 - August 1988

- **PROVINCIAL TOUR REPORT HIGHLIGHTS** - August 1988

- **FIRST ANNUAL REPORT** - October 1988

- **YOUTH COUNCIL NEWSLETTER** - quarterly, volume 1 - March 1989

- **A SUMMARY OF CONCERNS REGARDING PROTECTION AND HEALTH SERVICES TO YOUTH** - March 1989

PRESENTATIONS...

- to the MINISTER'S TASK FORCE ON HOUSING - June 1988
- brief to the Special Committee on Social Policy with respect to amendments to the FAMILY SERVICES ACT - October 1988
- to the Student Leadership Conference, Department of Education (anglophone) - October 1988
- at the Mock Legislature on National Students Day - N.B. Student Alliance - October 1988
- at the Safe Grad provincial meeting - November 1988
- brief to Special Committee of the Legislature on the MEECH LAKE ACCORD - February 1989

MEETINGS - GOVERNMENT...

- Youth Strategy, with senior staff, and ongoing working group meetings, to develop Youth Strategy responsive to the needs of young people -July - March 1988 - 1989
- Deputy Minister of Education (francophone) to discuss preliminary tour findings, and initiatives in department - July 1988
- Minister of Income Assistance, to discuss the changes to Income Assistance program for students (generally single parents) receiving Student Loans - September 1988
- Premier Frank McKenna, to discuss Provincial Tour Report recommendations upon release of document "On the Move" - October 1988
- Alcohol and Drug Dependency Commission Chairperson, to discuss recommendations pertinent to his agency in the Provincial Tour Report "On the Move" - November 1988
- Minister of Education, to discuss recommendations pertinent to her Department in the Provincial Tour Report "On the Move" - November 1988
- Minister of Advanced Education and Training, to discuss the Youth Strategy, and recommendations pertinent to his Department in the Provincial Tour Report "On the Move" - January 1989

- Deputy Minister, Office of the Premier, to discuss Youth Day and other issues

- Health and Community Services senior staff, to discuss mental health, alcohol and drug and protection issues - March 1989

- Department of Tourism, Recreation and Heritage senior staff, to discuss youth initiatives and responsibilities of the Department to youth - February 1988

MEETINGS, OTHER...

- Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
- N. B. Advisory Council on the Status of Women
- John Howard Society - Fredericton
- Premier's Council on the Status of Disabled Persons
- Consultant, Secretary of State for Youth
- Member of Advisory Committee on Income Assistance Youth Study, Department of Income Assistance
- N.B. Student Alliance
- Youth Strategy Working Groups:
  - Provincial Consultative
  - Program and Delivery
  - Counselling and Assessment Centres
  - Consultation Committee
  - Marketing and Communications
- ASH-NB, Agencies for School Health

INFORMATION...

The Council staff provided information to students working on research projects; assisted youth looking for services; and those and experiencing problems with the system. They also responded to requests for information by agencies, organizations, government, and the general public.

PUBLIC ISSUES...

The Council made public issues of concern to youth by releasing the Provincial Tour Report "On The Move", followed by a press conference, radio features, television appearances, and press releases.

Other issues which the Council made public included the changes to income assistance provisions for students; student summer employment programs; and the implications for the province's youth of the findings released in the N.B. report of the Canada Youth and Aids study.

PRESENTATIONS TO COUNCIL...

Childfind N.B.
Dieppe Boys and Girls Club
Perth Andover Teen Centre
Saint John Human Development Council
Canadian Federation of Students
N.B. Student Alliance
Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

SPECIAL PROJECTS...

Youth Day - posters, stickers and brochures were produced in conjunction with the Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick and the Youth Strategy. This material was distributed to all youth organizations in the province, secondary and post-secondary educational institutions, provincial and federal government offices, municipalities and social service agencies.

- a provincial balloon lift was organized in conjunction with secondary and post-secondary educational institutions throughout the province, as well as several community groups. An official launch was held at the Legislature with the Honourable Roland Beaulieu, Minister of Tourism, Recreation and Heritage, Dirk Bouwer, Council Chairperson, and youth from area schools.

Newsletter - the first edition of the Youth Council's newsletter was published in March and distributed province-wide

Directory - the Council undertook the task of compiling an extensive directory of programs, services and organizations for youth in the province to be printed and distributed free of charge to youth groups, agencies, organizations and government throughout the province in the fiscal year 1989 - 1990.

RECOMMENDATIONS

Recommendations are listed under appropriate headings and not in order of importance.

Excerpted from the document:

> **A SUMMARY OF CONCERNS REGARDING PROTECTION AND HEALTH SERVICES TO YOUTH** - March 1989, presented to the Minister and senior management personnel of the Department of Health and Community Services. Note: Some of these recommendations were included in the document: - **NOBODY'S CHILDREN:** Brief prepared by the Youth Council of N.B. in response to the Green Paper on the Family Services Act - October 1988

1- We recommend that the Lieutenant-Governor in Council make a regulation prescribing that the age group composed of those between, and including, 16 and 18 years of age be included in the definition of "child in-care" in the Family Services Act Regulations.

2- We recommend that services for this age group including shelter, counselling, financial assistance, life skills training, and others deemed appropriate be developed and implemented by the Department of Health and Community Services and the Department of Income Assistance in conjunction with community-based organizations.

3- We recommend that a **Youth Client Group** be created within the Department of Health and Community Services. With the recognition of this age group as a distinct population, necessary services designed to meet the special needs of youth can be made more readily available. We recommend that all social services provided to this age group be under the administrative responsibility of an **Office of Youth Services** and, when numbers permit, that youth client cases be placed under the responsibility of one regional case worker and not divided between several staff members.

4- We recommend that 24 hour emergency shelters be introduced using new facilities or creating spaces in existing ones to meet the needs of homeless youth. Services provided by such shelters would include crisis counselling, information on alternatives to running away, assistance in the application and assessment process for financial aid, follow-up counselling, life-skills courses, and other appropriate services.

5- We recommend that adequate resources be provided to the Alcohol and Drug Dependency Commission to develop and provide services specific to youth between the ages of 15-24.

6- We recommend that special emphasis be placed on developing and providing services to youth in the newly created N.B. Mental Health Commission.

****

Excerpted from the document:

THE MEECH LAKE ACCORD AND ITS RAMIFICATIONS FOR YOUTH: the position of the Youth Council of New Brunswick concerning the 1987 Constitutional Accord - June 1988, presented to the Select Committee on the 1987 Constitutional Accord.

1. We recommend that Clause 16 or the Accord be deleted and that a clause be added stating that nothing shall derogate or abrogate from the rights guaranteed in the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

2. We recommend that provisions be made in the Constitutional Accord recognizing the equal status of both official languages in New Brunswick, and the New Brunswick legislature's role in promoting and protecting the French language community in the Province.

3. We recommend that to insure a minimum standard of services be guaranteed to all Canadians in the area of national shared-cost programs, the terms national objectives be amended to read: national standards and objectives

****

Recommendations to:

Minister of Income Assistance in September 1988, during discussions concerning policy changes affecting post-secondary students.

1. We recommend that a list of expenses (not exclusive) for which a client may claim additional benefits be drawn up and distributed to Income Assistance clients enroled in post-secondary studies in receipt of a student loan.

2. We recommend that an advisory committee to the Minister be created to review any changes relating to students with respect to Income assistance policy and programs.

****

Excerpted from the document:

PROVINCIAL TOUR '88 "ON THE MOVE"

EMPLOYMENT

1 - Young people under 19 often have difficulty in finding summer employment because of the preference shown by employers for university and other post-secondary students. This creates a vicious circle as they are later turned down for positions because of their lack of experience. **We recommend that summer employment programs be created specifically for the 16-19 age group to assist them in acquiring job skills.**

RECREATION

2 - The organization of youth activities depends greatly on volunteer commitment from adults and youth. Although several programs exist to train, place and reward volunteers, they are not extensive enough to meet the need. More recruitment, training and support are necessary to build a self-replenishing pool of volunteers who can meet the demand for recreational activities; therefore, **we recommend that paid co-ordinators be provided across the province to assist in the development and implementation of a Volunteer Recruitment/Support Program.**

3 - During the tour, complaints were heard throughout the province over the shortage of recreation programming and activities for youth. Young people also expressed their desire for activities other than sports. **We recommend that municipalities and the provincial government cooperate in developing and offering more youth-specific programming and that the government allocate funds to municipalities for the hiring of youth program co-ordinators.**

EDUCATION

4 - Youth who participated in the Youth Council Tour expressed their concern that they were not consulted with regards to educational reform. Most described the current academic (or college prep) program as too limiting; students wishing to further their educations are left with very little room in their curriculum for electives. Many students also expressed a need for less segregation between academic, commercial and industrial stream students which they believe contributes to the labelling and discrimination which currently exists. The freedom to explore and move more freely between academic and vocational courses might help to alleviate this problem. **We recommend that high school students be involved in the discussions on education reform and that a well designed semestering system be adopted throughout the province in both anglophone and francophone school districts.**

5 - Young people must be prepared for independent living and for their entry into the labour force. **We recommend the implementation of a mandatory life skills course at the high school level (in conjunction with semestering) to cover such topics as the transition from school to work; job seeking skills; alcohol and drug abuse; sex education and family planning; consumer and financial skills; the importance of fitness and of an active lifestyle; services and programs available to youth; legal rights; and other relevant topics.**

6 - Teacher evaluation is also of great concern to young people in New Brunswick. The current system of evaluation consists of having a member of the administration "sit-in" on a few classes given by an instructor. This is deemed inadequate because it creates an artificial situation; it does not accurately reflect the reality of the unsupervised classroom. **We recommend that a system be developed at the high school level to insure that teacher evaluation is done with serious consideration of student input. We also recommend that teachers participate in regular upgrading workshops to bring them up to date in teaching techniques and on current youth issues.**

7 - Students have expressed the need for greater availability of guidance counselling and counselling services in general. The ages between 15 and 24 are a time of great intellectual and emotional change. Uncertainty about the future, great pressures to define their career goals, the struggle to develop individuality in the face of peer pressure to conform, and problems arising from strained family relationships can often lead to emotional problems such as depression and suicide, alcohol and drug abuse, and a loss of self-esteem. The availability of good counselling is a pressing need. **We recommend that the Department of Education in cooperation with all school districts reevaluate current counselling services and make the necessary changes to insure that comprehensive services and up to date information are readily available to all students.**

8 - In many anglophone school districts where we met with groups of students there was great dissatisfaction voiced over French second language education. This centred on both teacher qualification and on curriculum content. Many students expressed their frustration at being taught by teachers who were grappling with the language themselves and their disappointment over the low level of speaking skills and comprehension that they acquired during the course of their studies. The Department of Education has announced an extensive review of curriculum, including that for second language education. **We recommend that second language education programs not only be reviewed, particularly those for French as a second language, but that proficiency levels for teachers be strictly regulated.**

9 - The suspension policy in most schools in the province currently consists of having a student removed from school premises for a designated amount of time. Many of the youth we consulted with were of the belief that this does not often lead to a change in behaviour or motivation but is viewed as a holiday and enjoyed as such. **The idea of an "in-house" suspension program which would see a student separated from the rest of the student population, but kept within the school and required to continue his or her studies under special supervision would be an improvement to the existing system. We recommend that such a program or policy be standardized and instated across the province.**

10 - An issue raised in many areas of the province is that of overcrowding on school buses. It is not unusual to see three students on a seat designed for two people and or standees at the back of the bus. Students are concerned with the possible threat to their safety. **We recommend that legislation be passed requiring that seat belt use become mandatory on school buses, imposing a limit of two passengers per seat and prohibiting standees.**

11 - During the tour, many young people in the province voiced concerns about the need for better education on nutrition and stricter controls over the foods offered in the school. **We recommend that school cafeterias be prohibited from serving, on a daily basis, deep fried foods and high calorie/low nutrition foods. These could be offered occasionally as a supplement to a well balanced menu.**

12 - Youth from multi-cultural groups expressed their concern regarding the amount of discrimination and prejudice that continues to exist in our society. Youth is a period of growth, learning and self-realization; it is during these years that many of our opinions and attitudes about ourselves and our world are shaped. **We recommend that the high school curriculum be revised to include more emphasis on the history of our native peoples, the role of women in New Brunswick history, and on our multi-cultural heritage to promote greater understanding and tolerance among our peoples. We also recommend that workshops be provided to the province's teachers to help them better understand the needs and differences of multi-cultural youth.**

13 - During the provincial tour, N. B. Community College students from many parts of the province made presentations to the Council. One of the three main points raised during each of these presentations was the need for affordable day-care facilities on college premises for single parents attending or planning to attend courses. A service of this kind could greatly relieve some of the burdens of pursuing studies and raising a family. Assisting single parents to improve their marketability can only reduce their dependence on income assistance. It must be noted that a similar need exists in the province's universities. **We recommend that the integration of day-care services into post-secondary education facilities be studied and an action plan developed.**

14 - Community College students voiced their dissatisfaction concerning their lack of input in the evaluation of their instructors. Like high

school students, they feel they have an important contribution to make in the assessment of their teachers. **We recommend that a system for gathering and utilizing student input in instructor evaluations be developed and implemented throughout the community college system.**

15 - Community College student union representatives from throughout the province expressed the need for a one-week mid-winter break to be included in their school year calendar. Full-time studies pose heavy demands and the need for a period of rest in mid-winter to improve morale and provide uninterrupted study time before spring exams has been recognized by the Department of Education and by almost all post-secondary institutions in the province. However, the Community College system does not provide for such a break. **We recommend that the Department of Advanced Education and Training include a one week break in February or March of the Community College calendar to allow students a period of rest and study.**

ALCOHOL AND DRUGS

16 - Alcohol and drug use is often the result of boredom, a panacea for the lack of recreational programs and facilities for young people. Youth need a place where they can gather, become involved and informed and where they can participate in activities. Accessible counselling services on career options and on personal problems are also in demand. A non-alcoholic Youth House offering a variety of services and activities, at all times accessible, particularly evenings and weekends, would be an ideal way to answer these needs. **We recommend that the provincial government develop policy in this area and that all levels of government cooperate to assist young people in the creation of Youth Houses (Maisons de jeunes) in both small and large communities across the province.**

17 - A major cause of drug and alcohol use among youth is peer pressure. Peer counselling and education programs are proving to be extremely effective in dealing with many different types of problems in both Canada and abroad. **We recommend that funds be made available for continued research and development of peer counselling and education programs and to sustain those programs already demonstrating their success in provincial schools and post-secondary institutions.**

18 - An observation heard over and over in the high schools we visited was the ease with which drug pushers continue to ply their trade within the school. **We recommend that standardized program of cooperation involving students, teachers, parents and local police forces be developed to eradicate drugs in New Brunswick schools.**

19 - Although the causes and circumstances surrounding substance abuse by young people can differ quite sharply from those of older people, there is currently no youth specific program for treatment and counselling used throughout the province. **We recommend that a program for treatment and counselling of alcohol and drug addiction be designed and implemented to meet the particular needs of youth 15-24.**

HEALTH

20 - Although smoking among young people is on the decline, statistics show that it continues to be a matter for concern, particularly with regards to young women. **We must continue to make young people aware of the health risks of tobacco use. We recommend that programs and promotional campaigns to discourage smoking and the use of tobacco products receive increased support from the government.**

21 - Young people having left home either because of difficult family situations, alcohol or drug problems, sexual or physical abuse, or for other reasons, often find themselves with no place to go,

unaware of the services that might be available to them. Those 16 to 18 years of age and not under the care of the Minister of Health and Community Services prior to their 16th birthday are not provided for under the Family Services Act. The unfortunate result of this is that these young people are often left to their own resources and fall through the cracks of the system. In desperate circumstances, this can lead to prostitution and other forms of exploitation. **We recommend that amendments be brought to the Family Services Act to include provisions for youth 16-18 years of age and that the appropriate services be created to adequately provide for this group.**

GENERAL

22 - Youth strongly feel the need to be involved in decision making on matters of concern to them. **We recommend that government promote the appointment of youth to serve on interdepartmental committees, hiring boards, school boards, municipal councils, advisory committees and councils, and other decision making bodies, particularly with respect to matters such as educational reform, employment strategies, social programs, and recreation programs.**

23 - **Native youth in New Brunswick face particular hardships; they suffe. higher unemployment rates, greater substance abuse problems and often, a lower standard of living than do other sectors of our population. Solutions must be found to these problems. We recognize the difficulties presented by the complex division of powers and responsibilities between provincial/federal and band governments but we urge the New Brunswick government to undertake to assist in the development and implementation of programs to alleviate the severity of the situation.**

****

RECOMMENDATIONS 1987-1988:

The following recommendations are included because of their ongoing relevance and/or the absence of government action to date.

RECREATION

1 - **We recommend that the Advisory Committee on Sports and Recreation currently being developed by the Department of Tourism, Recreation and Heritage include youth representation to insure that the needs, views and insight of youth are brought up for discussion.**

EDUCATION

2 - Due to both social and educational pressures, the return to high school for those who have dropped out is a difficult one. The current system of reintegration does not incorporate a review of material or provide for an upgrading of skills. Returning students are either placed in a regular classroom at the level they had attained prior to leaving, or, depending on age and previous standing, are advanced to a grade 10 classroom. In face of this, the odds raised against the student are high. **We recommend that the reintegration process for early school leavers resuming their studies be examined and that the necessary changes be brought to ease the difficulty of the transition including skills upgrading, follow-up counselling, and enrichment courses.**

GENERAL

3 - Youth strongly feel the need to be involved in decision making on matters of concern to them. **We recommend that government promote the appointment of youth to serve on interdepartmental committees, hiring boards, school boards, municipal councils, advisory committees and councils, and other decision making bodies, particularly with respect to matters such as educational reform, employment strategies, social programs, and recreation programs.**

4 - **The Council recommends that the New Brunswick government seriously consider and act upon those recommendations made in the 1986 report of the Special Senate Committee on Youth headed by the Honorable Jacques Hébert: Youth: a Plan of Action, that relate to provincial jurisdiction. We also recommend that the federal government be encouraged to do the same with regards to federal interests and jurisdictions.**

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

FINANCIAL STATEMENTS

31 MARCH 1989

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

AUDITOR'S REPORT

To the Chairman and Members
Youth Council of New Brunswick

I have examined the balance sheet of the Youth Council of New Brunswick as at 31 March 1989 and the statements of revenue and expenses and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Council as at 31 March 1989 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements, applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
18 May 1989

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
BALANCE SHEET
31 MARCH 1989

ASSETS

	1989	1988
Current assets		
Cash	$4,136	$49,917
Accounts receivable	2,076	58
	$6,212	$49,975

LIABILITIES AND SURPLUS

Current liabilities		
Accounts payable	$7,667	$27,637
Accrued salaries	-	1,076
	7,667	28,713
Surplus (deficit)	(1,455)	21,262
	$6,212	$49,975

Approved by the Council

Dale Benner, Chairman

Pascal Kolbeha, Member

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1989

	1989	1988
Revenue		
Grants - Province of New Brunswick	$ 75,000	$110,850
Revenue from Youth Day activities	2,494	-
Miscellaneous	101	58
	77,595	110,908
Expenses		
Salaries and employee benefits	63,557	15,754
Professional services	378	11,542
Translation	1,514	1,245
Honoraria	6,403	12,763
Travel	6,927	19,270
Conference and meeting expenses	258	3,444
Public relations and advertising	5,639	7,778
Printing and photocopying	5,999	1,602
Office supplies	2,261	1,869
Telephone	5,547	4,188
Postage	270	1,894
Publications and subscriptions	221	241
Bank charges	150	111
Repairs and maintenance	35	78
Furniture and equipment	909	7,208
Miscellaneous	244	659
	100,312	89,646
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	$(22,717)	$ 21,262

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1989

	1989	1988
Surplus (deficit):		
Balance, beginning of year	$21,262	$ -
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	(22,717)	21,262
Balance, end of year	$(1,455)	$21,262

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
NOTE TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1989

1. Summary of significant accounting policies

The Council was established by a cabinet decision in May 1986 and the appointment of the Council was announced in March 1987. The Council began independent operations in May 1987.

The following is a summary of the significant accounting policies used in the preparation of these financial statements:

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the period in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

Rapport annuel
1988 - 1989

YOUTH COUNCIL

CONSEIL JEUNESSE

Nouveau-Brunswick

Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Case postale 6000
Fredericton (N. B.)
E3B 5H1

(506) 453-3271

New Brunswick

Youth Council of New Brunswick

P.O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1

(506) 453-3271

This publication is also available in English

CNB 89095

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	5
MANDAT DU CONSEIL	7
MEMBRES DU CONSEIL	8
RÉUNIONS DU CONSEIL	9
PUBLICATIONS	13
PRÉSENTATIONS, RÉUNIONS, ET AUTRES ACTIVITÉS	14
RECOMMANDATIONS DE 1988-1989	17
ÉTATS FINANCIERS	29

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au cours de 1988-1989, les questions intéressant la jeunesse ont pris une plus grande place dans les consciences du gouvernement et de la population du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement provincial a manifesté son engagement vis-à-vis de la jeunesse au cours de l'année écoulée en prenant des initiatives, y compris la Stratégie jeunesse fédérale-provinciale, et la nomination de l'honorable Roland Beaulieu, ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine à titre de Ministre responsable de la Jeunesse.

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, après avoir passé sa première année d'existence surtout à étudier la situation, pour ensuite entreprendre une tournée provinciale, a, au cours de sa deuxième année, consacré beaucoup de temps à des rencontres privées avec des représentants du gouvernement. Il a aussi fait connaître par les médias et les rencontres publiques les dossiers les plus urgents touchant le jeunesse de cette province.

Ces dossiers qui ont été expliqués au public au cours des 12 derniers mois, comprennent : le besoin d'un cours d'aptitudes à la vie dans les écoles secondaires de la province; le besoin d'activités récréatives pour les jeunes; les dangers du SIDA et autres maladies transmises sexuellement; les problèmes des jeunes sans foyer; les dangers réels du suicide chez les jeunes du Nouveau-Brunswick; le manque de services de traitement pour l'alcoolisme et la pharmacodépendance à l'intention des jeunes, et les effets du chômage chez les jeunes. Ces problèmes sont alarmants, mais il fallait les identifier.

L'an dernier, le Nouveau-Brunswick a réalisé beaucoup de progrès dans ses efforts visant à reconnaître et à identifier les dossiers essentiels de la jeunesse et à trouver des solutions. Comme pour tout projet valable, cependant, les efforts en vue de réaliser des progrès n'ont jamais de fin.

Le Conseil de la jeunesse a utilisé son rapport sur la tournée provinciale de 1988 intitulé "En mouvement", comme outil de base pendant de nombreuses discussions avec le gouvernement et les groupes publics au cours de l'année. Le rapport a été bien accueilli et a été étudié sérieusement par la plupart de ceux qui en ont reçu un exemplaire. Les recommandations de ce rapport ont occasionné la présentation d'un certain nombre d'exposés et de rapports aux Ministères du gouvernement, aux comités spéciaux de l'Assemblée législative et aux organismes publics; ces exposés et rapports portaient aussi bien sur la Loi sur les services à la famille que sur l'accord du lac Meech. Au palier le plus important, le Conseil de la jeunesse a occupé des fonctions au sein de comités gouvernementaux de prise de décisions, par exemple, groupe consultatif provincial et de la Stratégie jeunesse et groupes de jeunesse de base, par exemple, l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick.

La participation des membres du Conseil de la jeunesse au cours de la dernière année a été profitable pour le conseil et le gouvernement provincial. Les membres du conseil ont acquis une expérience valable en prise de décisions et en législation, tandis que le gouvernement provincial pour sa part a profité de la perspective communiquée par les jeunes qui est essentielle pour la prise de décisions concernant les jeunes.

En tant que président du conseil, j'ai été témoin de la mise sur pied du conseil, de ses difficultés, des problèmes posés par les restrictions budgétaires, mais enfin, je l'ai vu s'affermir et trouver une base solide, et se faire entendre au sein de l'arène public et politique.

Parce que je dois suivre des études à l'extérieur de la province, j'ai démissionné à titre de président du conseil après un peu plus de deux ans. En quittant, je pense que je puis exprimer sincèrement mes remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces premières années.

Je voudrais remercier tous les membres du conseil de 1987 à 1989 pour leur temps et leur engagement, en adressant un merci spécial à Luc

Bujold, Daniel Caissie et Pascal Robichaud qui étaient toujours là lorsque j'en avais besoin, à la fois comme vice-président et comme amis.

Enfin, j'exprime ma reconnaissance à notre dévoué personnel : Monique LeBlanc, Carol Martin, Patricia Doucette. Je suis persuadé que tous nos membres d'entendraient pour dire que le conseil a de la chance d'avoir à son service notre directrice générale, Monique LeBlanc. Je crois sincèrement qu'elle est une excellente personne-ressources pour les divers dossiers de la jeunesse au Nouveau-Brunswick et j'espère que sa compétence professionnelle sera reconnue et bien utilisée.

L'avenir me paraît prometteur pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Certains projets et initiatives à court terme et à long terme déjà entrepris permettront de relever les défis qui se présentent à la jeunesse du Nouveau-Brunswick de demain. Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick continuera de jouer un rôle de premier plan pour assurer une vie meilleure aux jeunes Néo-Brunswickois des années 1990.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

Au cours de l'année écoulée, le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick a grandement évolué. Il a établi des contacts et des relations de travail avec divers Ministères et ministres du gouvernement; il a commencé à avoir une présence publique, et au mois d'octobre, il a présenté les résultats de sa tournée provinciale au Premier ministre, M. Frank McKenna.

La tournée (une consultation auprès des jeunes de la province) s'est avérée extrêmement valable pour le Conseil : elle a confirmé que nous sommes dans la bonne voie en ce qui concerne l'établissement des priorités. Les besoins transmis par les jeunes au Conseil n'auraient rien de surprenant; en effet, peu de problèmes ont été soulevés dont le Conseil n'était pas conscient. Cette visite a toutefois démontré clairement jusqu'à quel point les questions touchant la jeunesse ont été négligées.

Par exemple : "Nous buvons parce qu'il n'y a pas d'autres choses à faire". L'absence de programmes, d'installations et d'activités de loisirs pour les jeunes de 15 à 24 ans, problème soulevé dans l'ensemble de la province, a été confirmée par les directeurs des loisirs et les particuliers intéressés qui ont assisté aux réunions du Conseil. C'est également un des problèmes qui avait incité le gouvernement Robichaud à créer un Ministère de la Jeunesse au début des années soixante. Ce problème n'a jamais été réglé et le Ministère a disparu.

Les jeunes sentent réellement le besoin d'être prêts pour la vie et la prise de décisions qui les attendent après leurs études. Ils veulent être renseignés sur les activités quotidiennes, comme les affaires bancaires et les prêts; ils veulent savoir où obtenir de l'information au sujet des programmes et services; comment rédiger un curriculum vitae et comment se trouver un emploi; comment préparer un budget; et ils veulent de l'information sur d'autres aspects de la vie autonome. Ces désirs paraissent raisonnables. Les aptitudes à la vie quotidienne ne font toutefois pas l'objet d'une matière obligatoire dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick.

D'autres besoins nous ayant été signalés sont très urgents, tels que l'absence complète de services de consultation et de logement pour les jeunes de 16 à 18 ans qui, dans des situations de mauvais traitements, de négligence ou d'autres types de crises familiales, ont dû quitter la maison et vivre seuls. Les jeunes qui se trouvent dans cette situation sont admissibles à l'aide au revenu qui est bien inférieure au montant nécessaire pour payer les coûts de logement et repas au niveau le plus élémentaire, mais ils n'ont nulle part à aller, personne à qui confier leurs problèmes et personne en mesure de leur donner des conseils et de les comprendre.

Sommes-nous devenus si habitués d'entendre que le taux de chômage est élevé chez les jeunes, qu'il y a des problèmes d'alcoolisme et de pharmacodépendance, de suicide et de dépression juvéniles, qu'il faut dispenser une éducation sexuelle qui enseigne comment prendre des décisions responsables en matière de relations sexuelles, que nous n'y pensons plus? Les solutions à ces problèmes sont d'une importance cruciale. La société est au courant de ces besoins depuis trop longtemps. Le moment n'est-il pas venu de prendre des mesures concrètes?

Je ne pense pas que le gouvernement provincial se désintéresse complètement de la jeunesse. Il a démontré son intérêt par son engagement à la Stratégie Jeunesse fédérale-provinciale visant à aider la jeunesse à devenir plus concurrentielle sur le marché du travail. Malheureusement, ses préoccupations n'ont pas encore pris la forme d'initiatives importantes pour combler les besoins sociaux, éducatifs et de loisirs susmentionnés.

Nous devons commencer à nous soucier davantage des préoccupations des jeunes. Des lacunes dans les services sociaux tels que le logement et le counselling ne font que qu'augmenter les chances que les jeunes en situation de crise deviennent dépendants à long terme sur l'aide au revenu. Des mesures de prévention, de développement et d'éducation à l'école et à l'extérieur des heures des classes sont nécessaires. Si on offre les services de soutient essentiels, on ne peut qu'aboutir à une jeunesse plus saine, heureuse et productive qui sera ultimement une meilleure ressource pour la province.

MANDAT DU CONSEIL

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme consultatif qui a pour mandat d'effectuer des consultations et des recherches, et de conseiller le gouvernement et le public sur les problèmes des jeunes du Nouveau-Brunswick. Le Conseil relève directement du premier ministre.

La formation du Conseil a été annoncée dans le discours du trône du 8 avril 1986:

> "L'Année internationale de la jeunesse, en 1985, a sensibilisé les gens aux problèmes des jeunes et aux possibilités qui s'offrent à ces derniers. Un Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sera établi afin de permettre davantage à nos jeunes de se faire entendre du gouvernement et de contribuer au développement de la province."

Le Conseil s'est vu confier par mandat les responsabilités suivantes:

- effectuer des consultations et des recherches dans le but de conseiller le gouvernement;
- de recevoir et d'entendre des pétitions et des suggestions qui lui sont soumises;
- publier des rapports, des études et des recommandations.

Le Conseil se compose de 15 jeunes du Nouveau-Brunswick qui ont entre 15 et 24 ans, qui proviennent de toutes les régions de la province, qui appartiennent aux deux groupes linguistiques de même qu'à des organismes de jeunesse et qui, dans la mesure du possible, sont représentatifs des minorités sociales, culturelles et visibles.

Tous les membres sont nommés par le premier ministre. Le président est nommé pour une période de trois ans, tandis que les membres le sont pour deux ans. Toutefois, lorsque le premier Conseil a été constitué, sept membres ont été nommés pour un an, afin d'assurer une continuité dans le travail du Conseil de jeunesse.

MEMBRES DU CONSEIL

NOMS	RÉGION/DOSSIER REPRÉSENTÉ
Dirk Bouwer (Président) 1987-1990 (a)	York-Sunbury-Queens
Luc Bujold (Vice-Président) 1987-1989 (f)	Westmorland-Albert
Pascal Robichaud (Secrétaire) 1988-1990 (f)	Péninsule Acadienne
Roheet Ummat (Trésorier) 1987-1989 (a)	Milieu multiculturel
Marie-Josée Maillet 1988-1990 (f)	Kent
Marc Braithwaite 1988-1990 (a)	York-Sunbury-Queens
June Dobson 1987-1989 (a)	Gloucester
France Ringuette 1988-1990 (f)	Madawaska-Victoria
Denise Gallant 1988-1990 (f)	St-John-Kings-Queens
Mario Hachey 1987-1989 (f)	Restigouche
Wayne Goodwin 1988-1990 (a)	Westmorland-Albert
Pamela Ann Paul 1987-1989 (a)	Autochtones
Lizon Richard 1987-1989 (a)	Northumberland
Ivan Corbett 1988-1990 (a)	Charlotte
Tim Porter 1987-1989 (a)	Carleton-Victoria

RÉUNIONS DU CONSEIL

Ci-dessous est une liste des réunions du Conseil en 1988-89 et un aperçu des sujets de discussion:

24 avril 1988 (Fredericton) Réunion spéciale du Conseil	-	discussion des coupures budgétaires et des difficultés qu'aura le Conseil à remplir ses fonctions en 1988-89
4 et 5 juin 1988 (Fredericton) Réunion du Conseil	-	approbation du dépliant sur le Conseil
	-	discussion et approbation du projet de recherche : Répertoire des programmes et services pour la jeunesse du Nouveau-Brunswick
	-	discussion du rôle du Conseil dans la Stratégie Jeunesse
	-	approbation du mémoire sur l'Accord du lac Meech
	-	discussion de l'ébauche du Rapport annuel 1987-88
	-	discussion de l'ébauche du Rapport sur la tournée provinciale
20 juin 1988 (Fredericton) Réunion du Conseil	-	approbation des nouvelles restrictions sur les dépenses pendant l'exercice 88-89
27 et 28 août 1988 (Fredericton) Réunion du Conseil	-	approbation finale du Rapport sur la tournée provinciale, "En mouvement"
	-	discussion des trouvées de la tournée provinciale et de la publicité planifiée
	-	approbation finale du Rapport annuel 87-88

- présentations sur les jeunes sans foyer, par Childfind New Brunswick et le Club garçons et filles de Dieppe, suivi de discussion
- session préliminaire d'établissement de priorités

5 et 6 novembre 1988 (Fredericton) Réunion du Conseil

- discussion sur la présentation au Comité spécial d'élaboration de la politique sociale sur la Loi sur les services à la famille, et approbation du mémoire à ce sujet
- discussion des changements à la politique du Ministère de l'Aide au revenu régissant l'assistance donnée aux clients accordés un prêt étudiant
- discussion sur la réorganisation du Ministère de la Santé et des Services communautaires et les implications possibles pour la jeunesse
- présentations sur les Maisons de Jeunes par le Saint John Human Development Council et le Perth Andover Teen Center, suivi de discussion
- discussion de la participation du Conseil dans la Stratégie Jeunesse au niveau des groupes de travail
- discussion sur possibilité de travailler avec le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick sur des questions d'intérêt partagé
- discussion des activités possibles dans le cadre de la Journée de la jeunesse
- discussion sur la réunion prochaine avec le Premier ministre McKenna
- l'Alliance des étudiants du N.-B.
- Conférence nationale sur l'alcoolisme et la pharmacodépendance
- Comité de relations publiques formé

14 décembre 1988 (Téléconférence) (Réunion du Conseil	- support pour le projet du Conseil consultatif sur la condition de la femme: les Jeunes pour l'égalité
	- personnel du bureau
	- discussion de la recommandation qu'un Bureau des Services à la jeunesse soit créé au sein du Ministère de la Santé et des Services communautaires
28 et 29 janvier 1989 (Fredericton) Réunion du Conseil	- liste d'activités pour la Journée de la jeunesse du N.-B. 1989
	- emplois d'été pour étudiants
	- approbation du texte du premier bulletin
	- discussion de la présentation du mémoire sur l'Accord du lac Meech
	- discussion de la possibilité d'un Ministère de la jeunesse
	- discussion du progrès de la Stratégie Jeunesse
	- présentations par l'Alliance des étudiants du N.-B. / Fédération canadienne des étudiants, ainsi que par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, suivi de discussion
	- visite à l'École de formation du N.-B. et rencontre de jeunes pour discuter de leurs expériences
22 février 1989 (Téléconférence) Réunion du Conseil	- approbation des activités et du financement pour la Journée de la jeunesse du N.-B. '89

26 mars 1988
(Fredericton)
Réunion du Conseil

- présentation des sept nouveaux membres du Conseil
- transfert des pouvoirs
- revue des dossiers du Conseil
- Élections pour remplacer les sièges vacants au Comité Exécutif, au Comité des Finances et au Comité des Relations publiques
- Révision des priorités et atelier de planification

PUBLICATIONS 1988-89

- **L'ACCORD DU LAC MEECH ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LA JEUNESSE:** la position du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick concernant l'Accord constitutionnel de 1987 - juin 1988

- **DÉPLIANT:** dépliant destiné à promouvoir le Conseil de la jeunesse et son mandat - septembre 1987

- **LES ENFANTS DE PERSONNE:** mémoire préparé par le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick en réponse au Livre vert relatif à la Loi sur les services à la famille - octobre 1988

- **EN MOUVEMENT:** rapport sur la tournée provinciale, qui s'est déroulée en mars 1988 - août 1988

- **POINTS SAILLANTS DE LA TOURNÉE PROVINCIALE** - août 1988

- **PREMIER RAPPORT ANNUEL** - octobre 1988

- **BULLETIN DU CONSEIL DE LA JEUNESSE** - premier bulletin trimestriel - mars 1989

- **SOMMAIRE DES PROBLÈMES RELATIFS AUX SERVICES DE PROTECTION ET DE SANTÉ DISPENSÉS AUX JEUNES** - mars 1989

PRÉSENTATIONS...

- au GROUPE D'ÉTUDE DU MINISTRE SUR L'HABITATION - juin 1988
- au Comité spécial d'élaboration de la politique sociale au sujet de la LOI SUR LES SERVICES À LA FAMILLE - octobre 1988
- à la Conférence de leadership pour étudiants, Ministère de l'Éducation (anglophone) - octobre 1988
- au Parlement modèle pour la Journée nationale des étudiants - Alliance des étudiants du N.-B. - octobre 1988
- à la réunion provinciale des Finissants sans accidents - novembre 1988
- d'un mémoire au Comité spécial de l'Assemblée législative sur l'ACCORD DU LAC MEECH - février 1989

RÉUNIONS - GOUVERNEMENT...

- Stratégie Jeunesse, avec cadres supérieurs, et travail continu au niveau des groupes de travail, afin de développer une Stratégie qui répondra réellement aux besoins des jeunes - juillet 1988 à mars 1989
- Sous-ministre de l'Éducation (francophone) afin de discuter des trouvées préliminaires de la tournée provinciale, et des programmes du Ministère - juillet 1988
- Ministre de l'Aide au revenu, afin de discuter des changements à la politique du Ministère régissant l'assistance donnée aux clients accordés un prêt étudiant (généralement des parents uniques) - septembre 1988
- Premier ministre Frank McKenna, afin de discuter des recommandations contenues dans le Rapport sur la tournée provinciale "En mouvement" - octobre 1988
- Président de la Commission de l'Alcoolisme et de la pharmacodépendance, afin de discuter des recommandations pertinentes à son agence dans le Rapport sur la tournée provinciale "En mouvement" - novembre 1988
- Ministre de l'Éducation, afin de discuter des recommandations pertinentes à son Ministère dans le Rapport sur la tournée provinciale "En mouvement" - novembre 1988
- Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation, afin de discuter de la Stratégie Jeunesse, et des recommandations pertinentes à son Ministère dans le Rapport sur la tournée provinciale "En mouvement" - janvier 1989

- Sous-ministre, Cabinet du Premier ministre, afin de discuter de la Journée de la jeunesse et d'autres sujets - février 1989

- Cadres supérieurs, Ministère de la Santé et des Services communautaires, afin de discuter de questions de santé mentale, d'alcoolisme et de pharmacodépendance, et de protection relatifs à la jeunesse - mars 1989

- Cadres supérieurs, Ministre du Tourisme, Loisirs et Patrimoine, afin de discuter des initiatives pour les jeunes et des responsabilités du Ministère envers la jeunesse - février 1988

RÉUNIONS, AUTRES...

- Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
- Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
- John Howard Society - Fredericton
- Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées
- Consultant, Secrétariat d'État pour la Jeunesse
- Membre du conseil consultatif pour l'étude du Ministère de l'Aide au revenu sur les jeunes assistés sociaux
- Alliance des étudiants du N.-B.
- Stratégie Jeunesse, Groupes de travail suivants:
  - Groupe de Consultation provincial
  - Les Programmes et la prestation des services
  - Les Centres d'orientation et d'évaluation
  - La Consultation
  - La Promotion et les Communications
- ASH-NB, Agencies for School Health

INFORMATION...

Le personnel du bureau du Conseil a assisté plusieurs étudiants dans leurs projets de recherche sur la jeunesse; des jeunes cherchant des services; et d'autres ayant des problèmes à obtenir des services nécessaires. On a aussi répondu à un grand nombre de demandes d'information par des agences, des organismes, du gouvernement et du grand public.

DOSSIERS PUBLICS...

Le Conseil a porté à l'attention du grand public les préoccupations de la jeunesse néo-brunswickoise en publiant et distribuant le Rapport sur la tournée provinciale, "En mouvement", suivi d'une conférence de presse, des entrevues à la radio et à la télévision, ainsi que par des communiqués de presse.

D'autres questions d'importance ont été publicisées comme les changements au programme d'aide au revenu retouchant les étudiants; les changements aux programmes d'emploi d'été pour étudiants; et les implications des données de l'étude "Les jeunes canadiens face au SIDA" au niveau provincial pour la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

PRÉSENTATIONS AU CONSEIL...

Childfind N.B.
Club garçons et filles de Dieppe
Perth Andover Teen Centre
Saint John Human Development Council
Fédération canadienne des étudiants
Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick
Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

PROJETS SPÉCIAUX...

Journée de la jeunesse - des affiches, des autocollants et des dépliants on été produits en collaboration avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et la Stratégie Jeunesse. Nous avons distribué ce matériel aux organismes de jeunes, aux écoles secondaires et post-secondaires, aux bureaux des gouvernements provincial, fédéral et municipal, ainsi qu'aux agences sociales partout dans la province.

- une levée de ballons provinciale fut organisée en collaboration avec les écoles secondaires et post-secondaires de la province, ainsi que plusieurs organismes communautaires. L'honorable Roland Beaulieu, Ministre du Tourisme, Loisirs et Patrimoine, et Dirk Bouwer, Président du Conseil de la jeunesse ont participé dans une levée officielle à l'Assemblée législative avec des jeunes des écoles de la région.

Bulletin - le premier numéro du bulletin du Conseil paru au mois de mars et fut distribué partout dans la province.

Répertoire - le Conseil entreprit la tâche de compiler un répertoire de tous les services, programmes, et organismes pour les jeunes afin de le distribuer aux groupes de jeunes, aux agences et organismes pour les jeunes, et pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans l'année fiscale 1989-90.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes figurent sous les rubriques appropriées et non en ordre d'importance.

Extrait du document:

> **SOMMAIRE DES PROBL MES RELATIFS AUX SERVICES DE PROTECTION ET DE SANTÉ DISPENSÉS AUX JEUNES** - mars, 1989 présenté au Ministre et aux cadres supérieurs du Ministère de la Santé et des Services communautaires. Note: Plusieurs de ces recommandations proviennent du document: - **LES ENFANTS DE PERSONNE:** mémoire préparé par le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick en réponse au Livre vert relatif à la Loi sur les services à la famille - octobre 1988

1 - Nous recommandons que le lieutenant-gouverneur en conseil établisse un règlement prescrivant qu'un groupe d'âge comprenant les personnes de 16 à 18 ans inclusivement soit incorporé dans la définition du terme "enfant pris en charge", dans les Règlements établis en vertu de la Loi sur les services à la famille.

2 - Nous recommandons que le Ministère de la Santé et des Services communautaires et le Ministère de l'Aide au revenu établissent et appliquent, en conjonction avec les organismes de services communautaires, des services s'adressant à ce groupe d'âge et comprenant le logement, l'orientation, l'aide financière, l'adaptation à la vie quotidienne et autres services jugés appropriés.

3 - Nous recommandons la création d'un **groupe client des jeunes** au Ministère de la Santé et des Services communautaires. L'admission de ce groupe facilitera la prestation de services nécessaires et distincts de ceux qui s'adressent aux autres groupes d'âge tenant compte des besoins spéciaux des jeunes. Nous recommandons que tous les services sociaux fournis à ce groupe d'âge soient placés sous la responsabilité administrative d'un Bureau des services à la jeunesse et que, lorsque leur nombre le permettra, les dossiers des clients jeunesse soient placés sous la responsabilité d'un seul travailleur régional et ne soient pas divisés entre plusieurs membres du personnel.

4 - Nous recommandons que des centres d'accueil d'urgence fonctionnant 24 heures sur 24 soient établis, en utilisant de nouveaux locaux ou en faisant de la place dans des locaux existants, pour répondre aux besoins des jeunes sans-abri. Les services fournis par ces centres d'accueil comprendraient des conseils pour les cas d'urgence, des renseignements sur les solutions autres que le départ de la maison, de l'aide pour remplir les formalités de demande et d'évaluation en vue d'une assistance financière, le suivi de l'orientation, des cours d'adaptation à la vie quotidienne et autres services appropriés.

5 - Nous recommandons que des ressources suffisantes soient fournies à la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance pour la mise en oeuvre et la prestation de services s'adressant spécifiquement aux jeunes de 15 à 24 ans.

6 - Nous recommandons que la Commission de la santé mentale du Nouveau-Brunswick nouvellement créée porte une attention particulière à la mise en oeuvre et à la prestation de services destinés aux jeunes.

****

Extrait du document:

L'ACCORD DU LAC MEECH ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LA JEUNESSE: la position du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick concernant l'Accord constitutionnel de 1987 - juin 1988, présenté au Comité spécial de l'accord constitutionnel de 1987.

1. - Nous recommandons que la clause 16 de l'Accord soit supprimée et qu'une clause soit ajoutée énonçant que rien ne doit porter atteinte aux droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, ni les abolir.

2. - Nous recommandons que l'Accord constitutionnel comporte des dispositions reconnaissant l'égalité des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick et le rôle de l'Assemblée législative dans la promotion et la protection de la collectivité de langue française dans la province.

3. - Nous recommandons qu'afin de garantir des normes de services minimales à tous les Canadiens en ce qui a trait aux programmes nationaux à frais partagés, le terme objectifs nationaux soit remplacé par normes et objectifs nationaux.

****

Recommandations présentées au:

Ministre de l'Aide au revenu au mois septembre 1988, au cours de discussions concernant les changements à la politique du Ministère régissant l'assistance donnée aux clients accordés un prêt étudiant

1. - Nous recommandons qu'une liste des dépenses (non exclusive) pour lesquelles un client peut demander d'être récompensé soit distribuée aux clients d'Aide au revenu inscrits dans des programmes d'études post-secondaires et ayant reçu un prêt étudiant.

2. - Nous recommandons qu'un comité consultatif au Ministre soit créé pour étudier tout changement relatif au programme d'aide au revenu pour étudiants.

****

Extrait du document:

Tournée provinciale '88 **"EN MOUVEMENT"**

EMPLOI

1 - Les jeunes de moins de 19 ans ont souvent de la difficulté à se trouver un emploi d'été parce que les employeurs ont une préférence marquée pour les étudiants d'université et autres étudiants fréquentant des établissements d'enseignement post-secondaire. Il se crée ainsi un cercle vicieux du fait que ces jeunes se voient refuser des emplois plus tard parce qu'ils manquent d'expérience. **Nous recommandons que des programmes d'emplois d'été soient créés spécialement pour les jeunes de 16 à 19 ans, pour les aider à acquérir des compétences professionnelles.**

LOISIRS

2 - L'organisation des activités destinés aux jeunes dépend beaucoup de la participation bénévole d'adultes et de jeunes. Il existe présentement des programmes destinés à l'entraînement, au placement et pour reconnaître le travail des bénévoles mais ils ne subviennent pas aux grands besoins qui existent en ce domaine. Il faudrait intensifier le recrutement, la formation et le soutien, si nous voulons constituer une réserve permanente de bénévoles qui pourra répondre à la demande pour des activités de loisir; en conséquence, **nous recommandons que des coordonnateurs payés soient engagés dans toute la province pour aider à mettre sur pied un programme de recrutement et de soutien des bénévoles.**

3 - Pendant la tournée, nous avons entendu parler partout dans la province du manque de programmation et d'activités pour les jeunes. Ceux-ci ont aussi exprimé un désire pour des activités autres que les sports. **Nous recommandons que les municipalités et le gouvernement provincial coopèrent dans le développement et la programmation d'un plus grand nombre d'activités spécifiques à la jeunesse et que le gouvernement assigne des fonds aux municipalités pour l'embauche de coordonnateurs de programmes pour jeunes.**

ÉDUCATION

4 - Les jeunes qui ont participé aux réunions de la tournée provinciale du Conseil se préoccupent du fait qu'ils n'aient pas été consultés sur la réforme de l'enseignement. La plupart d'entre eux considèrent que le programme actuel d'études générales (ou de préparation à l'université) est trop restrictif et que les élèves qui désirent poursuivre leur études ont peu de choix de cours à option dans leur programme d'études. Nombre d'entre eux ont aussi déclaré qu'il faudrait diminuer la ségrégation entre les élèves des cours généraux et ceux des cours commerciaux et industriels; selon eux, en effet, cette ségrégation contribue aux préjugés et à la discrimination existant actuellement. Il serait possible d'atténuer le problème en leur donnant la liberté d'essayer diverses orientations et de passer plus facilement des cours généraux aux cours de formation professionnelle. **Nous recommandons que les élèves du secondaire**

participent aux discussions sur la réforme de l'enseignement et qu'un système bien conçu de division en semestres soit instauré dans toute la province, dans les districts scolaires francophones aussi bien qu'anglophones.

5 - Les jeunes doivent êtres préparés pour leur entrée sur le marché du travail et pour une vie indépendante de leur parents. **Nous recommandons l'implantation d'un cours obligatoire d'aptitude à la vie quotidienne au secondaire (en conjonction avec le système de semestres), lequel traiterait de questions telles que: la transition de l'école au travail, les techniques de recherche d'emploi, l'alcoolisme et la toxicomanie, l'éducation sexuelle et la planification familiale, l'importance des activités de bien-être et de loisir, les connaissances requises en matière d'achats et de finances, les services et programmes offerts aux jeunes, les droits juridiques et autres sujets pertinents.**

6 - L'évaluation des enseignants est aussi un grand sujet de préoccupation pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Le système d'évaluation actuel consiste à envoyer un membre de l'administration assister à quelques cours donnés par un enseignant. Ce procédé est considéré comme inadéquat parce qu'il crée une situation artificielle; il ne reflète pas ce qui se passe réellement dans la classe quand il n'y a pas d'observateur. Nous recommandons l'établissement au niveau secondaire d'un système assurant que l'évaluation des enseignants tienne compte des opinions des étudiants. **Nous recommandons aussi que les enseignants participent régulièrement à des ateliers de perfectionnement pour se tenir au courant des nouvelles techniques d'enseignement et des questions d'actualité touchant la jeunesse.**

7 - Les élèves ont exprimé le besoin d'avoir davantage de services d'orientation et de conseils d'ordre général. Les jeunes traversent, entre 15 et 24 ans, une période de profond changement intellectuel et émotionnel. Leur incertitude face à l'avenir, les fortes pressions qu'ils ressentent à l'idée de devoir choisir une carrière, la lutte qu'ils doivent mener pour développer leur individualité contre le conformisme imposé par leurs pairs

et les problèmes soulevés par la tension dans les rapports familiaux peuvent souvent occasionner des troubles émotionnels comme la dépression et le suicide, l'alcoolisme et la toxicomanie et la perte de l'estime de soi-même. Il existe un besoin urgent de bons services d'orientation. **Nous recommandons que le Ministère de l'Éducation, en collaboration avec tous les districts scolaires, révise les services d'orientation actuels et effectue les modifications voulues pour offrir des services compréhensifs aux élèves et leur donner des renseignements à jour.**

8 - Dans de nombreux districts scolaires anglophones où nous avons rencontré des groupes d'étudiants, nous avons constaté un grand mécontentement à propos de l'enseignement du français comme langue seconde. Il tient surtout aux qualifications des enseignants et au contenu du curriculum. Beaucoup d'étudiants ont exprimé leur mécontentement devant le fait qu'ils reçoivent leur enseignement de professeurs qui se débattent eux-mêmes avec la langue et leur déception devant le niveau élémentaire de l'aptitude à parler et à comprendre qu'ils avaient acquise au cours de leurs études. Le Ministère de l'Éducation a annoncé au printemps une révision approfondie du programme scolaire, y compris celui de l'enseignement de la langue seconde. **Nous recommandons que le programme de l'enseignement de la langue seconde, en particulier celui du français langue seconde, soit non seulement révisé, mais que les niveaux de compétence des enseignants soient mis en application avec rigueur.**

9 - La plupart des écoles de la province ont actuellement une politique de suspension temporaire consistant à renvoyer un élève de l'école pour une période de temps déterminée. Bien des jeunes que nous avons consultés pensent que cette pratique n'apporte pas grand changement dans le comportement ni dans la motivation des élèves, étant donné qu'ils l'envisagent comme une période de vacances agréable. **L'idée d'un programme de suspension "interne", qui séparerait un élève des autres tout en le gardant à l'école et en l'obligeant à continuer d'étudier sous surveillance spéciale, constituerait une amélioration au système actuel. Nous recommandons d'établir les normes d'un programme ou d'une politique de ce genre et de les instaurer dans toutes les écoles de la province.**

10 - La question de la surcharge des autobus scolaires a été mentionnée en bien des endroits de la province. Il n'est pas rare de voir trois passagers assis sur une banquette prévue pour deux personnes et des élèves debout à l'arrière de l'autobus. Les élèves se préoccupent de cet encombrement qui peut être dangereux. **Nous recommandons l'adoption de mesures législatives rendant le port des ceintures de sécurité obligatoire dans les autobus scolaires et interdisant d'avoir plus de deux élèves par banquette et des passagers debout.**

11 - Au cours de notre tournée, de nombreux jeunes nous ont parlé de la nécessité d'améliorer l'enseignement en matière de nutrition et de contrôler plus strictement les aliments offerts à l'école. **Nous recommandons qu'il soit interdit aux cafétérias scolaires de servir quotidiennement des fritures et des aliments à haute teneur en calories et de faible valeur nutritive. Ces aliments pourraient être offerts occasionnellement comme supplément à un menu bien équilibré.**

12 - Les jeunes appartenant aux groupes multiculturels ont exprimé leurs préoccupations devant l'intensité de la discrimination et des préjugés qui continuent à se manifester dans notre société. La jeunesse est une période de croissance, d'apprentissage et de réalisation de soi-même; c'est pendant cette période que se façonnent bien des opinions et des attitudes vis-à-vis du monde. **Nous recommandons que le programme d'études secondaires soit révisé pour faire une plus grande place à l'histoire de nos autochtones, au rôle des femmes dans l'histoire du Nouveau-Brunswick et à notre patrimoine multiculturel, afin de promouvoir la compréhension et la tolérance parmi la population. Nous recommandons aussi la tenue d'ateliers destinés aux enseignants de la province, pour les aider à mieux comprendre les besoins et les différences des jeunes appartenant à d'autres groupes culturels.**

13 - Au cours de la tournée provinciale, nous avons recueilli des observations présentées au Conseil par des étudiants de collèges communautaires de nombreux endroits de la province. Un des trois points principaux soulevés dans chacun des exposés était le besoin de garderies dans chacun

des collèges à l'intention des parents célibataires qui suivent ou veulent suivre des cours. Un tel service pourrait soulager les fardeaux qu'impose la poursuite des études au même temps que pourvoir aux besoins de sa famille. Aider aux parents célibataires à augmenter leur compétence sur le marché du travail ne peut qu'avoir des répercussions favorables en réduisant leur dépendance sur les services d'aide au revenu. Il faut remarquer que ce même besoin existe aussi dans les universités de la province. **Nous recommandons que l'intégration des services de garderie dans les établissements d'enseignement post-secondaire soit étudiée et qu'un plan d'action soit dressé.**

14 - Des étudiants des collèges communautaires ont exprimé leur insatisfaction devant le manque de consultation auprès d'eux dans l'évaluation des enseignants. De même que les étudiants du secondaire, ils pensent pouvoir à faire une contribution importante dans l'évaluation des compétences pédagogiques de leurs professeurs. **Nous recommandons qu'un système soit développé et implanté dans les collèges communautaires afin de recueillir, analyser et utiliser les commentaires des étudiants dans l'évaluation des enseignants.**

15 - Des représentants des conseils étudiants des collèges communautaires de la province ont exprimé le besoin d'un congé d'une semaine pendant l'hiver. Les études à temps plein exigent beaucoup d'effort. Le besoin d'un congé de repos pour améliorer le moral permettant une période ininterrompue d'étude et de préparation aux examens du printemps a été reconnu par le Ministère de l'éducation et par la plupart des établissements d'enseignement post-secondaire de la province. Toutefois, les collèges communautaires n'offrent pas un tel congé. **Nous recommandons que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la formation ajoute au programme scolaire des collèges communautaires un congé d'étude et de repos au mois de février ou de mars.**

DROGUES ET ALCOOL

16 - La consommation d'alcool et de drogues provient souvent de l'ennui et constitue une panacée suppléant au manque de programmes et

d'installations de loisirs pour les jeunes. Ceux-ci ont besoin d'un endroit où se réunir, s'intéresser à ce qui se passe, se renseigner et participer aux activités. Ils ont aussi besoin de services d'orientation sur les possibilités de carrières et de conseils sur des problèmes personnels. Une Maison des jeunes, sans boissons alcooliques et offrant une variété de services et d'activités en tout temps, particulièrement le soir et la fin de semaine, serait le moyen idéal de répondre à ces besoins. **Nous recommandons que le gouvernement provincial travail en coopération avec tous les paliers de gouvernement pour aider les jeunes à créer des maisons des jeunes dans toutes les localités de la province, petites et grandes.**

17 - La deuxième grande cause de consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes est l'influence exercée sur eux par leurs camarades. ce sujet, les programmes d'éducation et d'orientation par les "pairs" se sont avérés extrêmement efficaces pour résoudre des problèmes de tout genre, tant au Canada qu'à l'étranger. **Nous recommandons d'accorder des fonds pour la poursuite de la recherche et du développement dans le domaine de l'éducation et l'orientation par les "pairs" et pour soutenir les programmes qui ont déjà remporté des succès dans les écoles et les établissements post-secondaires de la province.**

18 - Bien que les causes et les circonstances qui entourent l'abus des substances diffèrent très souvent entre jeunes et adultes, il n'existe présentement aucun programme provincial de traitement et de counselling spécifique à la jeunesse. **Nous recommandons qu'un programme de traitement et de counselling pour l'alcoolisme et la pharmacodépendance soit développé et implanté qui répondrait aux besoins particuliers des jeunes entre 15 et 24 ans.**

19 - Dans les écoles secondaires que nous avons visitées, nous avons entendu à maintes reprises la même remarque sur la facilité avec laquelle les revendeurs de drogues pratiquent leur commerce dans les écoles. **Nous recommandons la création d'un programme normalisé de coopération mettant en jeu étudiants, enseignants, parents, forces de police, écoles et groupes**

intéressés afin de débarrasser les écoles du Nouveau-Brunswick des revendeurs de drogues.

SANTÉ

20 - Quoique le nombre de fumeurs ait diminué chez les jeunes, les statistiques montrent que le problème subsiste, particulièrement chez les jeunes filles. Nous devons continuer à renseigner les jeunes sur les dangers que l'usage du tabac représente pour la santé. **Nous recommandons que le gouvernement augmente son appui envers les programmes et les campagnes publicitaires visant à décourager l'usage des produits du tabac.**

21- Des jeunes quittent leur foyer à cause d'une situation familiale difficile, de problèmes d'alcool ou de drogue, de violence sexuelle ou physique, ou pour d'autres raisons, et souvent, ils n'ont aucun endroit où se réfugier ou bien ne sont pas au courant des services qui leurs sont disponibles. Il n'existe pas de dispositions sous la Loi sur les services à la famille pour ceux âgés de 16 à 18 ans qui n'étaient pas sous un régime de protection ou pris en charge par le ministre de la Santé et des Services Communautaires avant leur 16e anniversaire. Malheureusement, ces jeunes sont souvent livrés à leurs propres ressources et peuvent êtres pris au dépourvu. En désespoir, ils peuvent finir par se prostituer ou se faire exploiter d'autres façons. Nous recommandons que des amendements soient portés à la Loi sur les services à la famille pour inclure des dispositions pour les jeunes de 16 à 18 ans et, que les services appropriés soient créés pour répondre aux besoins de ces jeunes.

GÉNÉRAL

22 - Les jeunes ressentent un grand besoin de participer à la prise de décisions, sur les questions qui les préoccupent. **Nous recommandons que le gouvernement encourage la nomination de jeunes aux comités interministériels, aux comités et conseils consultatifs et autres organes de décision, surtout en ce qui concerne des sujets tels que la réforme de l'enseignement, les stratégies d'emploi, les programmes sociaux et les programmes de loisirs.**

23 - **Les jeunes autochtones du Nouveau-Brunswick affrontent des difficultés particulières; ils ont un taux de chômage plus élevé, des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie plus graves et un niveau de vie souvent inférieur à celui des autres segments de notre population. Il faut trouver des solutions à ces problèmes. Nous sommes conscients des difficultés qu'apporte la division complexe des pouvoirs et responsabilités établie entre le provincial, le fédéral et les conseils de bandes, mais nous demandons instamment au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'aider à créer et à mettre en oeuvre des programmes susceptibles de diminuer la gravité de la situation.**

****

RECOMMANDATIONS 1987-1988

Les recommandations suivantes figurent pour raison de leur importance et/ou de l'absence d'action gouvernementale jusqu'à date.

1 - **Nous recommandons que le Conseil consultatif sur les sports et les loisirs en planfication du Ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine fasse appel à la participation de jeunes pour assurer que les besoins, les idées et le point de vue des jeunes y seront discutés.**

ÉDUCATION

2 - Pour des raisons de pressions sociaux et pédagogiques le retour aux études pour ceux ayant abandonné l'école est très difficile. Le système de réintégration actuel ne comprend pas une revue de matériel de cours ni un perfectionnement des compétences de l'individu. Les étudiants reprenant leur études sont soit placés dans une classe au niveau qu'ils avaient atteint ultérieurement, ou, dépendant de facteurs d'âge et de niveau scolaire, sont promus à la 10e année. Devant de tels obstacles, il est très difficile pour l'étudiant de retrouver du succès. **Nous recommandons un examen du processus de réintégration des dropouts retournant à l'école et que les changements nécessaires y soient portés pour faciliter la transition y compris une revalorisation, un suivi et du counselling et des cours d'enrichissement.**

GÉNÉRAL

3 - Les jeunes ressentent un grand besoin de participer à la prise de décisions sur les questions qui les préoccupent. **Nous recommandons que le gouvernement encourage la nomination de jeunes aux comités interministériels, aux comités et conseils consultatifs et autres organes de décision, surtout en ce qui concerne des sujets tels que la réforme de l, les stratégies d'emploi, les programmes sociaux et les programmes de loisirs.**

4 - **Le Conseil recommande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick examine attentivement et mette en action les recommandations qui sont de compétence provinciale dans le rapport présenté en 1986 par le Comité sénatorial spécial sur la jeunesse présidé par Jacques Hébert, Jeunesse: un plan d'action. Nous recommandons aussi que le gouvernement fédéral soit encouragé à faire la même chose en ce qui concerne les intérêts et les compétences du fédéral.**

CONSEIL DE LA JEUNESSE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 1989

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Au président et aux membres du
Conseil de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 1989, ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Conseil au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 18 mai 1989

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
AU 31 MARS 1989

ACTIF

	1989	1988
Actif à court terme		
Encaisse	4 136 $	49 917 $
Débiteurs	2 076	58
	6 212 $	49 975 $

PASSIF ET EXCEDENT

Passif à court terme		
Créditeurs	7 667 $	27 637 $
Traitements courus	-	1 076
	7 667	28 713
Excédent (déficit)	(1 455)	21 262
	6 212 $	49 975 $

Approuvé par le Conseil

Deb Barnes, président

Vaval Robichaud, membre

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

	1989	1988
Recettes		
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	75 000 $	110 850 $
Recettes de la Journée de la jeunesse	2 494	-
Recettes diverses	101	58
	77 595	110 908
Dépenses		
Traitements et charges sociales	63 557	15 754
Services professionnels	378	11 542
Traduction	1 514	1 245
Honoraires	6 403	12 763
Frais de voyage	6 927	19 270
Dépenses de conférences et de réunions	258	3 444
Relations publiques et publicité	5 639	7 778
Imprimerie et photocopies	5 999	1 602
Fournitures de bureau	2 261	1 869
Téléphone	5 547	4 188
Affranchissement	270	1 894
Publications et abonnements	221	241
Frais bancaires	150	111
Réparations et entretien	35	78
Mobilier et matériel	909	7 208
Dépenses diverses	244	659
	100 312	89 646
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pour l'exercice	(22 717)$	21 262 $

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ETAT DE L'EXCEDENT
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

	1989	1988
Excédent (déficit):		
Solde, début de l'exercice	21 262 $	- $
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	(22 717)	21 262
Solde, fin de l'exercice	(1 455)$	21 262 $

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTE COMPLEMENTAIRE AUX ETATS FINANCIERS
LE 31 MARS 1989

1. Sommaire des conventions comptables importantes

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil furent annoncées en mars 1987. Le fonctionnement autonome du Conseil à débuté en mai 1987.

Voici un sommaire des conventions comptables importantes utilisées dans la préparation de ces états financiers:

a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'exercice où elles ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations.

b) Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'exercice où la dépense est engagée.